

VILLE  DE LYON

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2015/1552

Approbation du tarif des visites destinées aux enfants et jeunes placés à l'IDEF (l'Institut départemental de l'enfance et de la famille) - Musée des Beaux-Arts

Direction des Affaires Culturelles

Rapporteur : M. KEPENEKIAN Georges

SEANCE DU 23 NOVEMBRE 2015

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 25 NOVEMBRE 2015

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 16 NOVEMBRE 2015

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA
SEANCE : 73

RECU AU CONTRÔLE DE LEGALITE LE : 26 NOVEMBRE 2015

PRESIDENT : M. COLLOMB Gérard

SECRETAIRE ELU : Mme HAJRI Mina

PRESENTS : M. COLLOMB, M. KEPENEKIAN, Mme BRUGNERA, Mme AIT MATEN, M. BRUMM, Mme GAY, M. CORAZZOL, Mme BOUZERDA, M. GIORDANO, Mme CONDEMINE, M. CLAISSE, Mme DOGNIN-SAUZE, M. DURAND, Mme REYNAUD, M. LE FAOU, Mme RIVOIRE, Mme RABATEL, M. CUCHERAT, Mme BESSON, M. GRABER, Mme FRIH, M. DAVID, Mme NACHURY, Mme LEVY, M. BLACHE, Mme BALAS, M. LAFOND, Mme ROUX de BEZIEUX, Mme SERVIEN, Mme BLEY, M. PHILIP, Mme CHEVALLIER, Mme ROLLAND-VANNINI, M. MALESKI, M. KISMOUNE, Mme PICOT, M. BRAILLARD, Mme BERRA, M. BERAT, M. TOURAINE, M. COULON, Mme FONDEUR, M. PELAEZ, M. LEVY, Mme HOBERT, Mme FAURIE-GAUTHIER, M. RUDIGOZ, Mme MANOUKIAN, Mme HAJRI, Mme SANGOUARD, M. HAVARD, M. KIMELFELD, Mme PALOMINO, M. GEOURJON, M. GUILLAND, Mme de LAVERNEE, M. BROLIQUIER, Mme BAUGUIL, M. HAMELIN, Mme PERRIN-GILBERT, Mme GRANJON, M. REMY, M. BERNARD, M. BOUDOT, Mme MADELEINE, Mme BAUME

ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS : M. SECHERESSE (pouvoir à M. GRABER), M. FENECH (pouvoir à Mme de LAVERNEE), Mme BURILLON (pouvoir à Mme CONDEMINE), M. JULIEN-LAFERRIERE (pouvoir à Mme HAJRI), M. TETE (pouvoir à Mme CHEVALLIER), Mme TAZDAIT (pouvoir à Mme BAUGUIL), M. ROYER (pouvoir à M. BROLIQUIER)

ABSENTS NON EXCUSES :

2015/1552 - APPROBATION DU TARIF DES VISITES DESTINEES AUX ENFANTS ET JEUNES PLACES A L'IDEF (L'INSTITUT DEPARTEMENTAL DE L'ENFANCE ET DE LA FAMILLE) - MUSEE DES BEAUX-ARTS (DIRECTION DES AFFAIRES CULTURELLES)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 3 novembre 2015 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

Dans le cadre de sa politique d'ouverture à tous les publics, le Musée des Beaux-Arts de Lyon souhaite mettre en œuvre avec l'Institut Départemental de l'Enfance et de la Famille (IDEF) plusieurs visites à destination des enfants et adolescents placés par la justice dans cette institution.

Pour l'année scolaire 2014-2015, 5 visites d'1h30 seront programmées à destination de différents groupes identifiés par le Groupe Passerelle de l'IDEF. Les visites au musée se trouvent inscrites dans un projet de long terme avec les enfants et adolescents afin de travailler à leur ouverture sociale et culturelle.

Afin que la proposition puisse être mise en œuvre et conformément à la volonté d'ouverture du Musée des Beaux-Arts, il est proposé d'accorder un tarif de 30 euros pour chaque visite, par dérogation à la délibération n° 2015/1274 approuvée au Conseil municipal du 9 juillet 2015, fixant le tarif réduit des visites commentées d'1h30 à 80 €.

Vu la délibération n° 2015/1274 du 9 juillet 2015 ;

Ouï l'avis de la commission Culture, Patrimoine, Droits des Citoyens, Evénements ;

DELIBERE

1. Le tarif dérogatoire de 30 € des visites commentées d'1h30 au Musée des Beaux-Arts accordées à l'IDEF est approuvé.

2. Les recettes seront imputées sur le budget du musée des Beaux-Arts de Lyon, nature 7062 – fonction 322.

(Et ont signé les membres présents)
Pour extrait conforme,
Pour le Maire, l'Adjoint délégué,

G. KEPENEKIAN